



DICRIM

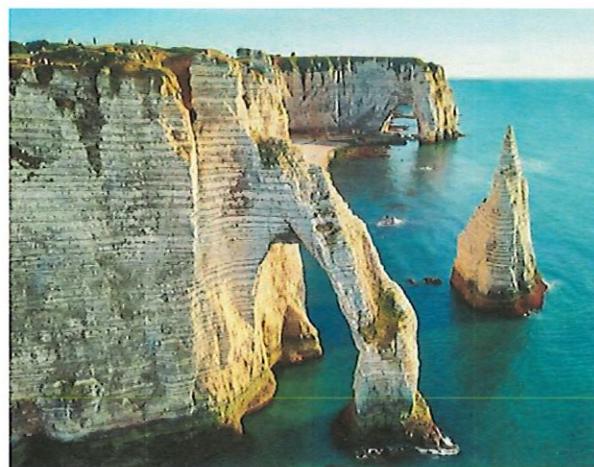
COMMUNE D'ETRETAT

Place Maurice Guillard

76790 ETRETAT

02 35 27 01 23

mairie@ville-etretat.fr



Document d'information communal sur les risques majeurs – DICRIM

Le risque est considéré comme majeur lorsque l'aléa s'exerce dans une zone où existent des enjeux humains, matériels ou environnementaux importants. Il peut être :

- **Naturel** : inondation, effondrement de falaise, cavités souterraines, tempête, séisme...
- **Technologique** : transport de matières dangereuses, nucléaire...

D'une manière générale, le risque majeur peut entraîner des dégâts matériels, des impacts sur l'environnement induisant une charge financière importante et/ou de nombreuses victimes.

L'article L 125-2 du code de l'environnement précise que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ». Les articles R1258-9 et R125-14 précisent les modalités de cette information.

Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.

Les risques majeurs à Etretat

1- Le risque inondation.

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, provoquée principalement par des pluies importantes, durables ou exceptionnelles lors de phénomènes orageux.

Les principales consignes de sécurité du risque inondation :



2- La submersion marine.

Les submersions marines sont liées à une élévation anormale du niveau de la mer due à la combinaison de plusieurs phénomènes :

- L'intensité de la marée
- Le passage d'une tempête produisant une surélévation du niveau marin (surcote)

Les principales consignes de sécurité du risque submersion marine :



Éloignez-vous des côtes et des estuaires



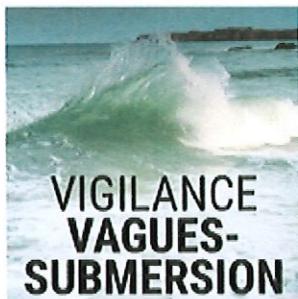
Rejoignez le point le plus haut



Ne pratiquez pas d'activités nautiques ou de baignade



Ne prenez pas la mer



Si vous êtes en mer, n'essayez pas de revenir sur la côte



Préparez votre kit de secours en vue d'une potentielle évacuation



Tenez-vous informés



Fermez les portes, et les fenêtres, ainsi que les volets en front de mer



- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

3- Les falaises.

L'effondrement des falaises est un phénomène naturel. Les fissures de la craie se distendent sous le poids de la roche.

Les principales consignes de sécurité du risque falaise :



L'arrêté municipal 180/2025 du 28 avril 2025 réglementant la promenade sur le littoral est disponible en mairie et sur le site etretat.fr.

4- La vigilance météorologique.

Une carte météo est diffusée plusieurs fois par jour dans les médias habituels : journaux, radio, TV et auprès de Météo France.

Les couleurs de la vigilance sont les suivantes :



Situation normale. Pas de vigilance particulière.



Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.



Soyez très vigilant; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.



Une vigilance absolue s'impose; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

5- Les cavités souterraines.

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme. Il peut se traduire par :

- Des glissements de terrain sur des versants instables
- Des écroulements en masse et chutes de pierres et de blocs
- Des affaissements et effondrements de cavités souterraines.

Des évacuations de population peuvent être nécessaires si des habitations sont menacées.

Les principales consignes de sécurité du risque cavités souterraines :

Risque cavités souterraines Les réflexes qui sauvent



Évacuez l'habitation



Écartez-vous au plus
vite de la zone
dangereuse

6- Transport de matières dangereuses.

Les risques associés au transport de matières dangereuses résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation de l'enveloppe les contenant. Ces matières dangereuses peuvent être inflammables, explosives, corrosives ou radioactives.

La commune est concernée par :

- Le transport routier : routes départementales D 940 et D 39
- Le transport par canalisations : la commune est traversée par une canalisation souterraine exploitée par GRT gaz
- Le transport maritime : compte tenu du trafic important de marchandises et de matières dangereuses sur la Manche, il ne peut être exclu qu'une quelconque pollution ou un échouage de produits dangereux viennent toucher les côtes de la commune.

Les principales consignes de sécurité du risque TMD :



Consignes de sécurité communes à tous les risques

1- Abritez-vous

2- Écoutez la radio

3- Respectez les consignes formulées par les autorités

Particuliers : alertez – informez-vous

Numéros d'urgence

- 112 appel d'urgence
- 18 pompiers
- 17 police nationale
- 15 SAMU
- 114 urgences mal entendant
- 115 personnes SDF

S'informer

Météo France : www.meteofrance.fr

Préfecture 76 : www.seine-maritime.gouv.fr

Le Havre-Seine Métropole : www.lehavreseinemetropole.fr

Vigilance inondations : www.vigicrues.gouv.fr

Qualité de l'air : www.atmonormandie.fr

Allo industrie : www.allo-industrie.com

Office risques majeurs estuaire : www.ormes.fr

Alerte en temps réel, s'inscrire sur l'application

alerte.lehavreseinemetropole.fr